

La lettre municipale d'ANDOINS

Avril 2022

Edito

Bien que toujours perturbée par la situation sanitaire, l'année 2021 nous a tous permis de reprendre une activité plus normale que l'année précédente. Ça a été le cas pour l'équipe municipale qui a pu réaliser nombre d'actions, animations et projets.

Pour cette année 2022 nous souhaitons poursuivre cette dynamique, à commencer par le lancement du projet de revitalisation et de sécurisation du centre bourg sur lequel nous aurons l'occasion de revenir prochainement.

2022 est également une année importante dans la vie démocratique avec des élections présidentielles et législatives. Rappelons-nous que le droit de vote est issu des luttes, particulièrement pour les femmes. Rappelons-nous les principes fondamentaux de la démocratie.

Mesdames, Messieurs, la politique et le vote, sont l'affaire de tous. Alors, s'il vous plaît, exercez votre droit de vote !

Vos conseillers municipaux

C'était à Andoins...

• Repas des aînés



Le repas des aînés organisé par le CCAS a eu lieu le 16 janvier 2022. Il a permis à une soixantaine d'Andonésiennes et Andonésiens de se retrouver au restaurant "L'Amandier" à Morlaàs pour un moment très convivial et apprécié de tous.

• Travaux de voirie....

Comme prévu, les travaux de voirie ont été réalisés chemin Parret, route d'Espechède et rue des Pyrénées.

Pour cette dernière, avant une réfection de la chaussée, des refuges ont été créés afin de faciliter le croisement des véhicules et éviter la dégradation des bas-côtés.

Une nouvelle phase est prévue pour poursuivre sa réfection jusqu'à l'angle de la rue Marquedehore et finaliser la signalisation.

• ... et de bâtiments

En fin d'année, les huisseries du bâtiment de la Mairie ont été changées par du matériel beaucoup plus isolant.

Par ailleurs, à la salle polyvalente, l'éclairage a été entièrement modernisé et l'étanchéité (mur et toit) refaite.



Au-delà de la sécurité et du confort, ces deux chantiers de rénovation énergétique, vont permettre une réduction de la consommation en énergie synonyme de baisse de coûts pour la commune et de préservation de l'environnement.

Elections présidentielles

Les élections présidentielles se tiendront les

Dimanche 10 & 24 avril 2022

à la **salle des Arcades**.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 19h00.

A l'occasion du 2^{ème} tour le 24 Avril, l'Association des Parents d'Elèves de l'école d'Andoins proposera la vente de gâteaux.

Mairie : horaires d'ouverture au public

Lundi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h30 / Mercredi : 8h30-12h30 & 13h30-17h30 (fermée le Mardi)

Permanence des élus : Lundi de 18h à 19h00

ZOOM SUR...Le projet de revitalisation et sécurisation du centre bourg

Initié par la précédente équipe municipale, l'avant-projet de revitalisation et de sécurisation du centre bourg a été mené à son terme. Les thèmes principalement retenus sont les suivants :

* **Sécurisation et réfection de la RD39**

* **Aménagement des espaces verts**

* **Embellissement de la traversée du village**

* **Amélioration du cadre de vie**

A savoir

Cet avant-projet sera présenté dans les prochaines semaines aux habitantes et habitants à l'occasion d'un café citoyen.

Prochainement à Andoins...

• Jeunes majeurs

Les jeunes majeurs, nés en 2003 et 2004, vont recevoir leur carte électorale accompagnée d'un courrier de Madame le Maire et du Livret du citoyen.

• Elections législatives

Les élections législatives se tiendront les dimanche 12 et 19 Juin.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 4 mai pour une inscription en ligne et au 6 mai pour une inscription par dépôt ou envoi de formulaire à la mairie.

• Journée d'animations le 1er mai

L'association *calendreta Drin a drin* d'Espoey organisera une journée d'animations le dimanche 1er mai à Andoins.

Au programme : vide-grenier (inscriptions ouvertes), marche ludique, jeu de piste, balade à poneys et autres surprises.

Le détail vous sera communiqué via PanneauPocket.

• Commémoration du 8 mai

Le 8 mai, les Andonésiennes et Andonésiens sont invités à commémorer la signature de l'armistice de la seconde guerre mondiale à 11h au monument aux morts. Ce moment sera suivi d'un verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle des Arcades.

Le vote par procuration

Si vous êtes absent le jour d'un vote (élection ou référendum), vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote.

Pour cela, vous devez faire une procuration.

Il y a trois possibilités :

- En ligne, via le téléservice <https://maprocuration.gouv.fr>
- En remplissant le formulaire Cerfa n° 14952*3
- En vous rendant directement dans un Commissariat de police ou une Gendarmerie

Vous devrez connaître votre numéro national d'électeur ainsi que celui de la personne à laquelle vous donnez procuration.

Dans tous les cas, vous devrez vous rendre en personne dans un Commissariat de police ou une Gendarmerie munis d'une pièce d'identité.

Tous les détails en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

Rappel règlementaire

Nuisances sonores

Avec l'arrivée du printemps, nous vous rappelons que l'utilisation d'engins à moteurs pour jardiner ou bricoler, susceptibles de causer une gêne sonore, est autorisée :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Contactez la Mairie :